

a. alpe

Par **a.alpe**, le **19/06/2008** à **08:11**

Bonjour à tous,

Je ne fais pas partie de votre grande famille.

je suis retraité artisan plombier. Et oui il faut de tout pour faire un monde lol lol

Webmaster sur le site www.r2136 site de véhicules de collection. Je pense que parmi vous il y en a qui connaissent l' estafette Renault qui sillonnait les routes dans votre tendre enfance. Mais pouvoir avoir besoin de conseils juridiques et une approche de ce que l' on doit faire ou ne pas faire par l' intermédiaire de votre site est très utile.

Dans le cas de litige si l' on doit avoir recours à un avocat mieux vaut être bien informé.

Merci

Cordialement à tous

Philippe

Par **Kem**, le **19/06/2008** à **09:50**

Bienvenue

C'est amusant, le manque de confiance envers les avocats

Pourtant, lorsqu'on consulte son avocat, il ne faut pas hésiter à lui poser plein de questions pièges. Le mien a du aller rechercher dans ses bouquins la dernière fois lol

Alley, j'avais regarder le problème de votre fille dès que j'ai le temps de ne pas écrire de bêtises wink

Par **a.alpe**, le **19/06/2008** à **10:09**

Re

[b:29r2665s]Kem[/b:29r2665s] pourquoi " dites vous " le manque de confiance des avocats? Je n' ai jamais eu la moindre réserve envers eux.

Tout simplement dans ce cas là je voulais avoir une approche au travers de vos réflexions pertinentes et de bons conseils. Bien sûr que cette affaire va aller en justice en passant par ministère d' avocat si nous ne trouvons une solution satisfaisante.

Philippe

Par **Kem**, le **19/06/2008** à **13:48**

Souvent, j'ai pu constater du public non juriste une certaine défiance vis à vis des porteurs de la robe. Parce qu'ils parlent une autre langue, parce qu'ils donnent l'impression de prendre les profanes pour des idiots, ou diverses choses.

A lire ceci [quote:2v5l5qve]Dans le cas de litige si l' on doit avoir recours à un avocat mieux vaut être bien informé. [/quote:2v5l5qve] j'avais eu l'impression que vous teniez à être bien informé avant de consulter l'avocat, genre "pour ne pas se faire avoir".

Hors, c'est le travail de l'avocat que de permettre à son client de ne pas se faire avoir. C'est pour ça qu'on le mandate.

Ceci dit, personnellement, j'aime comprendre tous les tenants et aboutissants des affaires,

donc ne pas me fier uniquement à ce qu'on me dit Image not found or type unknown

Par **a.alpe**, le **19/06/2008** à **14:19**

OK bien reçu votre message.

N'est-il pas normal de prendre avis ?

Perso en tant que professionnel artisan plombier il m' est arrivé que suite a une demande de renseignement sur des travaux effectués par un confrère je donne mon avis.

Bien que j' ai toujours indiqué que la critique est facile. J' ai eu affaire a des avocats dans vie privé et professionnelle et je n'ai jamais eu à me plaindre d' eux.

Je pensais que votre site permettait de nous éclairer dans des situations conflictuelles et nous permettait d' avoir une orientation pour donner suite à une affaire .

Bien sur je ne demande pas que vous puissiez juger et aller dans le sens qu' il me serait agréable.

Merci de m' avoir " écouté "

Cordialement Alpe

Par **fan**, le **19/06/2008** à **17:38**

Bonsoir et bienvenue Alpe. Moi aussi, j'ai de la défiance envers les avocats et préfère avoir

des avis avant. Image not found or type unknown

Peut-être pourriez-vous expliquer ce qui vous est arrivé dans "A bâtons rompus", créez un topic dedans. A+

Par **Murphys**, le **19/06/2008** à **21:45**

[quote="a.alpe":3sr0shie]OK bien reçu votre message.

N'est-il pas normal de prendre avis ?

Perso en tant que professionnel artisan plombier il m' est arrivé que suite a une demande de renseignement sur des travaux effectués par un confrère je donne mon avis.

Bien que j' ai toujours indiqué que la critique est facile. J' ai eu affaire a des avocats dans vie privé et professionnelle et je n'ai jamais eu à me plaindre d' eux.

Je pensais que votre site permettait de nous éclairer dans des situations conflictuelles et nous permettait d' avoir une orientation pour donner suite à une affaire .

Bien sur je ne demande pas que vous puissiez juger et aller dans le sens qu' il me serait agréable.

Merci de m' avoir " écouté "

Cordialement Alpe[/quote:3sr0shie]

Bonjour à vous,

Effectivement sur ce forum, on pourra (dans la mesure de nos capacités) vous éclairer sur ce qui est d'après nous le droit applicable et les suites envisageables.

Par **florianne**, le **19/06/2008** à **21:53**

Bonsoir,

Bienvenue à vous.

Flo

Par **nicomando**, le **24/06/2008** à **10:12**

bienvenue à vous

Par **aynoa**, le **24/06/2008** à **11:07**

:)

Bienvenue 